9e année — Ottawa, Vendredi, 18 Février 1887 — No. 45

ABONNEMENT

Par année.....$3.00
Pour six mois.....1.50
Pour quatre mois.....1.00

Edition Hebdomadaire.....$1.00

Administration et Rédaction,
524, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne.....$0.10
Tous les jours.....0.05
Trois fois par semaine.....0.04
Une fois la semaine.....0.03
Avis de Naissance, Mariage ou Décès 50

La Société de Publicité,
Propriétaire.

'Club Macdonald'

—IL Y AURA—

ASSEMBLEE DE CE CLUB

CE SOIR

—DANS LES—

Salles de M. Howe,

Rue Rideau, à 8 heures.

Tous les jeunes gens sont priés d'y assister.

TAYLOR McVEITY,
Président.

A. A. ADAM,
Vice-Président.

H. W. BOWIE,
Secrétaire.

"La Vallée de l'Ottawa"

Hull. 18 Février 1887

POUR QUI VOTER?

En faveur de :

SIR JOHN A. MACDONALD,
comme Premier de la Puissance.

W. G. PERLEY,
HONORÉ ROBILLARD,
comme députés d'Ottawa.

C. H. MACKINTOSH,
comme député du comté de Russell.

ALONZO WRIGHT,
comme député du comté d'Ottawa

DEFI

M. Macdougall a offert de donner $100 à une institution de charité de Hull, si un libéral pouvait prouver que les lettres de Nos Seigneurs les évêques Taché et Laflèche, au sujet de l'affaire Riel, ne sont pas authentiques. L'offre reste ouverte.

NOTES POLITIQUES

M. Dupont, élu par acclamation à Bagot, travaille pour M. Desjardins dans Hochelaga. Les rouges sont en fureur.

La dernière nouvelle qui nous arrive c'est que M. Gaudet que les rouges prétendent leur ami et élu par acclamation à Nicolet a de l'opposition de la part d'un rouge, M. Mailhot, arpenteur.

LE PARTI CONSERVATEUR ET LES OUVRIERS

A mesure que se poursuit la lutte qui doit mettre une fois de plus les libéraux où ils doivent être, c'est à dire sur les banquettes de l'opposition, ces derniers ont toutes les audaces ; ils vont même jusqu'à essayer de se faire passer pour des amis dévoués de la classe ouvrière. A quels titres ? Il serait bien difficile de le dire ; probablement parce qu'en 1878, ils refusaient d'admettre que la Protection était une bonne chose et préféraient laisser des milliers d'ouvriers dans l'impossibilité de se procurer le nécessaire de la vie ; est-ce par l'institution des fameuses *soup kitchen*, dont le seul souvenir fait encore frémir les ouvriers et tous les artisans en général ?

La preuve de l'attachement des libéraux pour la classe ouvrière, ne se trouve pas facilement, nous le répétons. Cependant, afin de tâcher de s'attirer les sympathies de cette classe nombreuse, ils prennent tous les moyens possibles ; ils ont recours à toutes les hypocrisies dont ils sont si prodigues et si coutumiers.

Le public intelligent, heureusement, ne se laisse plus prendre à toutes ces mielleuses promesses, à tous ces faux avancés, il préfère des faits qui ont plus de valeur que toutes leurs belles paroles.

Le gouvernement de Sir John A Macdonald, lui, s'est occupé sérieusement des classes ouvrières ; non content d'avoir, en 1872, fait passer une loi favorisant les coalitions d'ouvriers, Sir John, dernièrement encore, a créé une commission qui étudiera la question ouvrière et cherchera à prévenir les grèves dangereuses pour les patrons et les ouvriers Voilà des preuves tangibles de l'intérêt que le gouvernement conservateur porte à la classe ouvrière.

Afin de bien faire connaître cette question, nous citerons quelques extraits du magnifique discours prononcé par Sir John Macdonald, à la salle d'Opéra, à Ottawa, l'automne dernier, sur l'invitation du Cercle Lafontaine.

Puisque cette assemblée a été convoquée par l'association libérale conservatrice des artisans et par le cercle Lafontaine, disait Sir John, qui est composé en grande partie d'ouvriers, je crois qu'il est à propos de discuter brièvement la différence qui existe entre la politique des Grits et celle des Conservateurs, quant à ce qui regarde la classe ouvrière surtout, je désire vous bien convaincre que la politique du gouvernement actuel a toujours été de travailler au développement des ressources matérielles et intellectuelles et à l'amélioration de la position sociale des ouvriers, (appl.) et pour vous prouver cela je vous parlerai de quelques-uns des sujets qui intéresse le plus les classes ouvrières. D'abord, j'appelle votre attention sur un fait que beaucoup d'entre vous ne connaissent pas à cause de leur jeune âge ; je veux parler de la manière dont les ouvriers ont été traités à Toronto ; ces braves artisans, dans le but de protéger et d'assurer le libre exercice de leurs droits, se formèrent en une organisation puissante de défense et de secours mutuels ; cette mesure de prudence bien légitime leur valut l'injure d'être accusés de conspiration et de se voir traînés en prison. Les lois régissant les unions ouvrières, en Canada, en 1872 étaient excessivement sévères.

L'angleterre avait abrogé l'ancienne loi qui empêchait les ouvriers de s'unir en association, et nous n'avions jamais cru qu'au Canada dans ce jeune pays qui sort du berceau, cette même loi serait un jour mise en vigueur. M. le président, c'est un fait reconnu que la population entière du Canada en a été épouvantée dans le temps, oui, en 1872 nous avons vu l'ancien chef du parti *Réformiste* du Canada prendre sur lui d'appliquer dans la ville de Toronto cette loi surannée, tyrannique, tombée en désuétude, et qui aurait dû être à jamais abrogée il y a plus d'un siècle.

Nous nous souvenons tous du sentiment général d'indignation, de dégoût et d'horreur que fit naître la nouvelle de l'arrestation de 24 ouvriers, jetés dans la prison de Toronto parce que, poussés à bout, ces hommes s'étaient permis de s'organiser en une union ouvrière et avaient manifesté l'intention de donner l'effet aux principes de leur association.

Le 16 avril 1871, vingt quatre typographes ont été arrêtés à Toronto, ils étaient accusés de conspiration : laissez moi vous citer le langage que tenait alors le chef du parti libéral le rédacteur du *Globe*. Permettez-moi de vous rapporter ce qu'il a dit dans une assemblée de patrons tenue le 18 avril à Toronto. M. Brown fit à cette assemblée un discours des plus violents contre les organisations ouvrières, et entre autres choses, il disait : "que les "patrons ne devaient pas s'occuper "du tout de ceux qui appartenaient "aux unions ; qu'ils ne devaient "employer que ceux qui déclareraient par écrit n'appartenir à "aucune union ; il espérait que "ceux des ouvriers qui s'étaient re"bellés contre leurs maîtres se"raient chassés du Canada ; c'est "là, dit-il, la meilleure ligne de "conduite à suivre. les règlements "des organisations ouvrières sont "intolérables."

M. le président, j'étais ministre de la justice dans le temps, et ma qualité de ministre, j'ai conseillé au représentant de Notre Souverain d'ordonner immédiatement que ces 24 ouvriers fussent relâchés et qu'il leur fut encore permis de jouir des douceurs de la liberté Et plus que cela, j'ai, de suite présenté un bill au Parlement, abrogeant ces vieilles lois tyraniques et tombées en désuétude en vertu desquelles ces hommes avaient été arrêtés. Je les ai rayés de nos statuts, car je les considérais comme une honte pour notre grand siècle de civilisation. J'ai ensuite présenté et fait adopter un autre bill permettant la création d'unions ouvrières et remettant en vigueur celles qui avaient été établies précédemment. En vertu de cette loi, les unions ouvrières du Canada peuvent se réunir et agir de concert ; elles peuvent surveiller et promouvoir leurs propres intérêts, et si besoin il y a, elles ont le privilège de se protéger contre toute injustice que les patrons et capitalistes pourraient exercer contre eux.

L. P. HEBERT.

Les journaux annoncent que notre populaire sculpteur va partir pour l'Europe afin de se préparer à l'exécution des statues hitoriques destinées au parlement de Québec. C'est le moment de dire un mot de la carrière du jeune artiste.

Louis-Philippe Hébert, né le 27 janvier 1850, à Sainte-Sophie, comté de Mégantic, est d'origine acadienne. Son oncle, Noël Hébert, a servi de modèle au *Jean Rivard* de Gérin-Lajoie. Le talent de sculpteur se manifecta dès l'enfance chez lui. Tout le canton admirait ses ouvrages en bois, exécutés avec un simple couteau. Au lieu de se livrer à la vie des champs, il partit pour la ville où l'attirait une vocation d'artiste irrésistible. Lors que les zouaves pontificaux se formèrent il s'enrôla, servit comme un brave, visita tous les monuments de l'Italie qu'il rencontra sur son chemin, fut fait prisonnier à la prise de Rome, et, de retour au pays, entra sans hésitation dans la belle carrière qu'il poursuit actuellement.

Il travaille avec une aisance et une rapidité extraordinaire. Cela provient non seulement de la facilité de son talent mais aussi des études auxquelles il se livre avant que de se mettre à l'œuvre. Il prépare avec un soin extrême tous les détails de la pièce qu'il se propose de faire naître sous son ciseau Pour cela il consulte des ouvrages appropriés. C'est un grand liseur. Pour arriver à reproduire en bronze, en plâtre ou en bois une belle pensée, il est indispensable d'avoir d'abord cette pensée. M. Hébert la trouve dans la lecture, dans la méditation, dans l'examen des chef-d'œuvres du passé. Aujourd'hui, après avoir rempli sa mémoire des actions des héros qu'il est chargé de nous représenter, il se rend en Europe pour compléter ses poses et assortir les caractères de ses personnages, d'après les lois du beau et du grand que les maîtres de l'art ont si bien formulées dans une foule de monuments célèbres. Souhaitons-lui bon voyage, heureux retour et une moisson de lauriers.

Une nouvelle tempête nous arrive, ce matin, après deux jours de beau temps.

ELECTIONS FEDERALES

LISTE DES CANDIDATS

QUÉBEC

	Gouvernement.	Opposition.
Argenteuil	Wilson	Meikle
Bagot	Dupont (I)	
Beauce	Poirier	Godbout
Beauharnois	Pelletier	Bergeron
Bellechasse	Belleau	Amyot
Berthier	Robillard	Beausoleil
Bonaventure	Riopel	J P Roy
Brome	Burnet	Fisher
Chambly	Jodoin	Préfontaine
Champlain	Montplaisir	Trudel
Charlevoix	Hamel	Simon
	Clément	Tremblay
Châteauguay	Quinn	Holton
Chicou. & Sag.	Gagné	Couture
Compton	Pope	Munro
Deux-Mont	Daoust	Marcil
Dorchester	Lesage	Duchesnay
Drum. & Arth.	Crépault	Lavergne
Gaspé	Joncas	Carrier
Hochelaga	Desjardins (I)	Lanctot
Huntington		Scriver
Iberville	Molleur	Béchard
Jacq. Cartier	Girouard (I)	Charbonneau
Joliette	Guilbault (I)	Neveu
Kamouraska	Blondeau	Dessaint
Laprairie	Tassé	Doyen
L'Assomption	Rocher	Bourgoin
Laval	Ouimet	Ouimet
Lévis	Darveau	Guay
L'Islet	Bélanger	Casgrain
Lotbinière	Kennedy	Rinfret
Maskinongé	Coulombe	Désaulniers (I)
Mégantic	Larose	Turcot
Missisquoi	Baker	Clark et Grimour (I)
Montcalm	Dugas	Magnan
Montmagny	Landry	Choquette
Montmorency	Valin	Langelier
Montréal-O.	Sir D A Smith	Ward
Montréal-E.	Coursol (I)	
Montréal-C.	Curran	Cloran
Napierville	Paradis	Ste Marie
Nicolet	Malhiote	Gaudet
Ottawa (C)	Wright	Papineau
Pontiac	Bryson	Craig
Portneuf	Duchesnay	De St-George
Québec-E.	Drouin	Laurier
Québec-O	Burroughs	Langelier
Québec-C	McGreevy	Humphrey
Québec Comté.	Caron	Martin
Richmond et Woife	Ives	Hart
Richelieu	Labelle	Ladouceur
Rimouski	Taché	Fiset
Rouville	Gigault (I)	
St Hyacinthe	Tellier	Bernier
St Jean	Paradis	Bourassa
St Maurice	Désaulniers	Lord
Shefford	Audet	Auger
Sherbrooke	Hall	Connelly
Soulanges	Bain	Mousseau (I) Lalonde
Stanstead	Colby	Rider
Témiscouata	Grandbois	Pouliot
Terrebonne	Chapleau	Thérien
Trois-Rivières	Langevin	Pelletier
Vaudreuil	McMillan	Lalonde
Verchères	Bucharme	Geoffrion
Yamaska	Vanasse	Mignault

PERDUE

Hier dans l'après-midi, entre la rue Murray et la rue Bolton ou entre la rue King et la rue Sussex, une robe de voiture à poil noir doublée en imitation de pelleterie et portant un billet au nom de M. Devlin Ceux qui l'auront trouvée sont priés de la rapporter chez M. Finsy, coin des rues Clarence et Dalhousie et seront récompensés.

Election de la Puissance.

—*1887*—

JE NOMME par les présentes JOHN CHRISTIE, avocat de la ville d'Ottawa, mon agent dans la présente élection d'un député pour la cité d'Ottawa à la Chambre des Communes du Canada.

Wm. G. PERLEY.

Ottawa, 18 février 1887,

JE NOMME par les présentes JOHN CHRISTIE, avocat de la ville d'Ottawa, mon agent dans la présente élection d'un député pour la cité d'Ottawa, à la Chambre des Communes du Canada.

H. ROBILLARD,

Ottawa, 18 février 1887.

District Electoral du comté d'Ottawa

AVIS est par le présent donné que S. A. C. PAPINEAU, écuyer, candidat à l'élection pendante m'a notifié et déclaré que son agent pour la présente élection est et sera TELESPHORE MARDORE, entrepreneur de Hull, dans le dit District électoral,—sous la section 121 de l'Acte Electoral.

LOUIS M. COUTLEE,
Officier-Rapporteur.

Aylmer, 14 février 1887.

District Electoral du comté d'Ottawa

AVIS est par le présent donné que ALONZO WRIGHT, écuyer, candidat à la présente élection, m'a notifié et déclaré que GEORGE C. WRIGHT, étudiant en loi de la cité de Hull, sera son agent pour la présente élection, dans ce District électoral sous la section 121 de l'Acte Electoral.

LOUIS M. COUTLEE,
Officier-Rapporteur.

Aylmer, 15 février 1887.

BOIS A VENDRE

Bois de corde de première qualité, érable, merisier, épinette rouge, etc., etc., livré à domicile. S'adresser au No 157 rue Broad chez M. Z. Lagacé, hôtelier, en face de la gare du Pacifique.

CHAS. DESJARDINS

Marchand d'Articles provenant de la

Compagnie Manufacturière de Caoutchouc de Toronto

EN GROS SEULEMENT.

Marchand de toutes sortes d'articles en Caoutchouc, Courroies, Boyaux en toile, coton et caoutchouc, Boyaux plus petits pour l'arrosage des jardins, etc., articles à l'usage des mouleurs, Couvertures de Voitures, *Rugs*, Rouleaux pour Machines à Laver, Tapis en Caoutchouc, Couvertes de chevaux, etc., etc.

Plus de $40,000,000 de capital.

Envoyez pour listes de prix et escomptes.

Entrepôt et Bureau : No. 26, bloc de l'Hôtel Russell, rue Sparks, Ottawa, Ontario.

Aussi, agent pour les meilleures compagnies d'assurances et courtier.

Ottawa, 9 février 1887—1a.

AVIS

IL est donné avis que la première assemblée générale annuelle des actionnaires de "The Lake Témiscamingue Colonisation Railway Company" aura lieu MARDI, premier jour de Mars prochain (1887) à huit heures P. M. au palais Archepiscopal d'Ottawa dans la cité d'Ottawa afin de procéder à l'élection de neuf directeurs pour l'année prochaine et pour les autres fins générales de la compagnie.

Par ordre du Bureau de Direction,

LASALLE GRAVELLE,
Secrétaire-Trésorier.

Ottawa, 19 février 1887.

B. G.

BIG PUSH.

Tapis à Sacrifice.

237 Pièces de tapis Brusselles et Tapisserie à vendre cette semaine.

Conditions comptant.

Strictement un seul prix.

BRYSON, GRAHAM et Cie.,

150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 11 mars 1887 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années six fois par semaine, aller et retourner, entre North Gower et Osgoode (Station du chemin de fer) à partir du 1er Avril prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Poste North Gower, et Stations de Kars et Osgoode, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

T. P. FRENCH,
Inspecteur des postes

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Ottawa.
12 Février 1885

CHANCE DE COMMERCE A VENDRE.

UN FONDS D'EPICERIES ET DE Liqueurs est offert en vente pour argent comptant à prix très réduit. Le poste est situé au centre d'une population ouvrière, au coin des rues BOTELIER et CUMBERLAND, Ottawa, ou l'on pourra s'adresser ou au bureau du *Canada*, 524 rue Sussex.

AVIS PUBLIC

A mon arrivée de Montréal, j'ai appris les désordres qui ont eu lieu à l'hôtel de ville, mardi 15 courant, je désire donner avis que j'ai repris possession de la salle connue sous le nom de Salle Ste Anne et située dans ma paroisse, et que dans les intérêts de la paix je ne permettrai pas qu'il se tienne aucune assemblée politique à l'avenir dans cette salle, pendant la présente lutte.

Ottawa, 16 février 1887

R. PRUDHOMME
Curé.

CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 11 mars 1887 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années deux fois par semaine, aller et retourner, entre Templeton Est et Perkins, à partir du 1er Avril prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat préjeté seront en vue aux Bureaux de Poste de Templeton Est et Perkins, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

T. P. FRENCH,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Ottawa, 12 février 1887.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

PROLONGEMENT DE DATE.

LA date depuis laquelle on pourra voir les plans et devis de

L'ENTREPOT DE VERIFICATION
A OTTAWA

est par les présentes prolongée jusqu'à Lundi, le 21 Février, et la date de la réception des soumissions est reculée jusqu'à Mardi, le 8 Mars.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 12 Fév 1887.

IL TIENT LA TETE

Le fameux Bruleur 'Argand,

Pouvoir d'éclairage sans précédent! Lumière égale à aucune lampe électrique. Fini en cuivre poli ou or bronzé. Prend cheminé ordinaire. Absolument sur, s'adapte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Fait très élégamment et de façon à ce que la mèche puisse être remontée, coupée et éteinte avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commune avec les autres bruleurs, est enlevée.

Son vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée, et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée.

Seul agent pour Ottawa et le district.

EDWIN PLANT

Marchand de Vaisselle, Lampes, etc.,

114 rue Rideau

Ottawa, 4 nov. 1885—

WOODCOCK'S

CHAPEAUX EN FEUTRE

Seulement 25cts chaque.

MAGASIN DE MODES, A BON MARCHÉ

CHAPEAUX EN FEUTRE

Seulement 25cts chaque.

Meilleurs avantages à Ottawa

39, rue Sparks